



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 février 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

D - 20080072

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Disque vert en zone de stationnement payant

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le « disque vert » par analogie au « disque bleu » permet, suivant le même principe, de contrôler la durée du stationnement des véhicules sur l'espace public, et leur accorde le bénéfice d'une heure et demie de stationnement gratuit.

L'initiative du disque vert revient à l'association des villes écologiques ; association fondée le 20 octobre 2007, avec comme Président Bernard DARNICHE, ancien pilote automobile, Président d'Honneur Serge LEPELTIER, ancien Ministre de l'Ecologie et Maire de Bourges, et comme Vice-Présidents Michel DESTOT Député Maire de Grenoble et Président de l'AMGVF et du GART, Marcel DENEUX Sénateur de la Somme et Philippe GOUJON Député de Paris.

Le disque vert permettra donc d'accorder la gratuité de 1h30 de stationnement sur voirie aux véhicules propres appartenant aux catégories suivantes :

- ✓ les véhicules GNV (gaz naturel pour véhicules) compte tenu de leur faible émission de particules,
- ✓ les véhicules électriques,
- ✓ les véhicules hybrides,
- ✓ les véhicules GPL (gaz de pétrole liquide)
- ✓ les véhicules utilisés en auto partage dûment identifiés.

Il sera délivré aux détenteurs des dits véhicules, un macaron spécifique pour faciliter leur identification au moment des contrôles sur le terrain.

Légalement, le Maire peut, moyennant le paiement de droits fixés par un tarif dûment établi, donner des permissions de stationnement à certaines catégories de véhicules conformément aux dispositions de l'article L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La redevance à payer pour les véhicules propres définis précédemment serait de 3 € par an pour l'obtention du disque vert.

L'ensemble des véhicules concernés par cette action serait aujourd'hui de l'ordre de 1 à 2% et pourrait croître d'ici 2010 d'environ 5%.

La mise en place du « disque vert » s'inscrit dans la continuité des décisions prises récemment avec l'aide apportée à AutoComm et l'autorisation qui sera donnée dans le courant du premier semestre à Gaz de Bordeaux d'implanter sur Ravezies la première station GNV ouverte au public 24h/24h.

Il est proposé de tester ce disque vert sur une période de deux ans.

Je vous propose Mesdames et Messieurs, de donner votre accord à la mise en place du disque vert et d'approuver l'ensemble du dispositif.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

